

Accompagnement à l'export des entreprises d'Outre-Mer

Convention renouvelée entre le Ministère des Outre-Mer et Business France

Au regard des résultats positifs enregistrés et de la satisfaction des entreprises bénéficiaires, cette convention a été renouvelée, en décembre 2017, pour la 5^{ème} édition. En 10 ans, cet outil a rempli son rôle de pérenniser le développement des entreprises « domiennes » sur les marchés extérieurs.

Une convention d'accompagnement à l'export plébiscitée.

Le contexte et le tissu économique export des territoires d'outre-mer requièrent des outils d'accompagnement adaptés. Depuis 2008, la convention entre le Ministère des Outre-mer et Business France permet aux entreprises des DOM¹ d'être accompagnées à l'export avec des prestations sur mesure.

Chaque année, près d'une centaine d'entreprises bénéficient de prestations individuelles et/ou collectives à l'export grâce à cette convention. Plus d'une vingtaine de jeunes ont émergé au dispositif du Volontariat International en Entreprise. Et près de 4,5M€ ont été consacrés aux programmes d'actions export présentés chaque année, par les guichets uniques export². L'édition 2013-2014 comptait 26 concrétisations de projets (signatures de contrats de distribution, implantation de filiales, etc..).

En 2016, 106 entreprises des DOM ont été accompagnées sur 292 prestations. A mi-2017, 74 entreprises avaient déjà bénéficié de 170 prestations.

La 5^{ème} édition de la convention signée le 7 décembre présente des avancées notables.

Cette 5^{ème} édition élargit le champ des interventions. D'abord sur les territoires éligibles, puisque Saint-Barthélemy est désormais listée aux côtés des 7 territoires³ historiquement bénéficiaires. Puis, l'ajout des entreprises de distribution et de conseil à celles qui étaient déjà éligibles, en l'occurrence, les entreprises répondant à la définition communautaire de la PME⁴ et les groupements. Les entreprises à fort potentiel export sont prioritaires mais les primo-exportatrices ne sont pas exclues. Tous les secteurs d'activités sont éligibles.

La convention s'ouvre aux deux missions de Business France. Désormais, au côté du volet « Export », le volet « Invest et Attractivité » vient compléter l'accompagnement à l'internationalisation de l'économie.

Un suivi semestriel à double niveau.

Sous l'égide des préfets et par l'intermédiaire de la MIAI⁵, les comités de pilotage territoriaux s'assurent de la bonne adéquation entre les actions à l'international menées par les institutions et partenaires locaux et les objectifs poursuivis par la convention. Les partenaires font connaître leurs actions réalisées et prévues, particulièrement les actions de promotion sectorielle ou géographique. Un relevé de conclusions est transmis au Ministère des Outremer et à Business France qui organise le comité de pilotage national de suivi des

actions menées, des prestations et des dépenses. Un bilan quantitatif et qualitatif sur les entreprises accompagnées est rédigé sur la base d'indicateurs de résultats : les nouveaux marchés conquis à l'étranger, par pays et par types de clientèles, la progression du chiffre d'affaires export dans le cas des PME⁴, le taux d'impact global des actions réalisées au profit des entreprises, le taux d'impact particulier issue de l'analyse des questionnaires de suivi effectuée par les correspondants locaux de Business France.

Une convention pérenne et complémentaire.

Les entreprises des COM⁶ bénéficient de cet accompagnement depuis 10 ans. Cette longévité s'explique par son adéquation à la taille des entreprises locales. Pour mémoire, les Petites et Micro Entreprises représentent 75% du tissu exportateur de la Guadeloupe, 68% en Martinique et 78% en Guyane. La ressource humaine à l'export est quasi inexistante dans ces petites structures. Les correspondants locaux Business France assure ainsi un suivi pas à pas auprès des entreprises éligibles en lien avec les sectoriels de Business France.

L'entreprise éligible à la convention peut émerger à des dispositifs complémentaires.

Etapes d'internationalisation	Outils d'intervention publique
Prospecter les marchés 	Assurance prospection / Assurance Prospection Premiers Pas -A3P bpi france
Financer les démarches de prospection bpi france	FASEP – Fonds d'Etude et d'Aide au secteur privé TRÉSOR DIRECTION GÉNÉRALE
Financer les ventes bpi france	Crédits export bpi france
Financer le développement bpi france	Garanties de caution et de préfinancements (Prêts de croissance à l'international). bpi france
Sécuriser le projet bpi france	Assurance-crédit publique, Garantie du risque de change bpi france
S'implanter sur les marchés  bpi france	Assurance investissement et garantie de projets à l'international (risque politique et commercial) bpi france

Accompagnement des entreprises à l'export par le Ministère des Outre-mer, Convention renouvelée avec Business France.

LEXIQUE

1-DOM : Département d'Outre-Mer

2-Guichet Unique à l'Export : Les territoires éligibles à la convention (Guadeloupe, Saint-Martin, Saint-Barthélemy, Martinique, Guyane, Réunion, Mayotte, Saint-Pierre et Miquelon) ont mis en place un accueil unique pour les entreprises ayant un projet à l'export.

Guadeloupe : Région Guadeloupe –Mission Internationalisation et Export – Contact : Aurélie DEGLAS a.deglas@cr-guadeloupe.fr

Saint-Martin CCI de Saint-Martin : Contact : Luciana RASPAIL lraspail@ccism.com

Saint-Barthélemy : CEM de Saint-Barthélemy

Guyane : CCI de Guyane Mission Export – Contact : Patricia CALUT p.calut@guyane.cci.fr

Martinique : CCI de Martinique - Service International – Contact : Marie-Noëlle CATAYEE mn.catayee@martinique.cci.fr

3 – Guadeloupe, Saint-Martin, Guyane, Martinique, Réunion, Mayotte, Saint-Pierre et Miquelon

4- Petites et Moyennes Entreprises

5 – MIAI : Mission Interrégionale d'Appui à l'International christiane.nuissier@dieccte.gouv.fr, conseillère internationale marie-lise.marcel-roche@dieccte.gouv.fr, chargée de mission

6- Collectivités d'Outre-Mer

Pour aller plus loin

<http://www.outre-mer.gouv.fr/export-developpement-international-nouvelles-opportunités-pour-les-pme-ultramarines>

Les prestations individuelles et collectives

<https://www.businessfrance.fr/>

Des informations sur la zone Caraïbe – Amérique

<http://guadeloupe.dieccte.gouv.fr/accompagnement-a-l-international>



L'assurance-crédit consiste à couvrir, à court ou long terme, pour le risque commercial et le risque politique, les exportateurs, contre le risque d'interruption de leur contrat et éventuellement le risque de non-paiement de leurs créances. Chaque année, la DGTrésor réévalue le risque en fonction de la situation de chaque pays. Pour 2018, les conditions d'ouverture ont été revues pour certains pays de la Caraïbe et d'Amérique du Sud.

Conditions d'ouverture	Pays
Conditions moins restrictives	Saint-Kitts-&t-Nevis, Argentine
Conditions assouplies mais avec une vigilance particulière	Jamaïque, Guyana - ouverts aux seuls acheteurs souverains
Suivi particulier quant aux évolutions du risque-pays et des encours	Trinidad-et-Tobago
A la condition d'un cofinancement multilatéral	Grenade, Saint-Vincent –les Grenadines, Sainte-Lucie
A la condition d'une neutralisation du risque pays	Barbade

Direction des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi de la Guadeloupe

Direction

Rue des archives, Bisdary
97113 Gourbeyre
Tél. : 0590 80 50 50
Fax : 0590 80 50 00

Bureau de Jarry

Immeuble Raphaël, Lotissement 13
ZI Jarry
97122 Baie-Mahault
Tél. : 0590 80 50 50
Fax : 0590 83 70 75

Bureau de Basse-Terre :

30 Rue des Bougainvilliers - Guillard
97100 Basse-Terre
Tél. : 0590 99 35 99

Bureau des Abymes :

Immeuble CEE, rue de l'abreuvoir, Dothémare
97139 Abymes
Tél. : 0590 21 38 31

DIECCTE Unité Territoriale de Saint-Martin & Saint-Barthélemy

Immeuble Pole Emploi-Rue de Spring - Concordia
97150 Saint-Martin
Tél. : 0590 44 81 59

Directeur de Publication : Louis MAZARI

Rédacteur : Marie-Lise MARCEL-ROCHE

MIAI- Mission Interrégionale d'Appui à l'International -Pole 3^E

DIECCTE de Guadeloupe

<http://www.guadeloupe.dieccte.gouv.fr>

Courriel : 971.international@dieccte.gouv.fr

Date de publication : Avril 2018

